



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du lundi 16 octobre 2023

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

Journées des 30 septembre et 1 octobre

BRASSAGE U16

Rencontre 27279193 : Car. BILLY MONTIGNY / FC AUCHEL

1er forfait de AUCHEL.

BILLY MONTIGNY bat AUCHEL par forfait 5/0.

Amende de 25€ à AUCHEL.

BRASSAGE U18 – NIVEAU 2

Rencontre 27286305 : ES STE CATHERINE / AS VENDIN

2ème forfait de VENDIN.

STE CATHERINE bat VENDIN par forfait 5/0.

Amende de 30€ à VENDIN.

U15 A 8 – POULE B

Rencontre 27087026 : AOSC SALLAUMINES / OSC VITRY

2ème forfait de SALLAUMINES.

VITRY bat SALLAUMINES par forfait 5/0.

Amende de 20€ à SALLAUMINES.

FUTSAL D2- POULE B

Rencontre 26950353 : NOEUX LES MINES FUTSAL (b) / ASSA 1

1er forfait de ASSA.

NOEUX LES MINES FUTSAL bat ASSA par forfait 5/0.

Amende de 25€ à ASSA.

Match retour à NOEUX LES MINES FUTSAL.

U11 M D4- POULE J

Rencontre 27236505 : AOSC SALLAUMINES / USSM LOOS EN GOHELLES (b)

2ème forfait de LOOS.

SALLAUMINES bat LOOS par forfait 5/0.

Amende de 10€ à LOOS.

U11 M D4- POULE O

Rencontre 27183426 : OLYMPIQUE BURBURE / US HAM EN ARTOIS

2ème forfait de HAM EN ARTOIS.
BURBURE bat HAM par forfait 5/0.
Amende de 20€ à HAM.

U11 M D4- POULE R

Rencontre 27185055 : ES ALLOUAGNE / FC HERSIN (b)

1er forfait de HERSIN.
ALLOUAGNE bat HERSIN par forfait 5/0.
Amende de 10€ à HAM.

BRASSAGE U16

Rencontre 27279167 : US CARVIN RUCH / ES LABEUVRIERE

Réserves techniques de CARVIN RUCH, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 3/4
Amende de 30€ à CARVIN RUCH.

BRASSAGE U15 – NIVEAU 2

Rencontre 227293546 : UC DIVION / ES VENDIN

Réserves techniques de VENDIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 6/0
Amende de 30€ à VENDIN.

VETERANS A 11 – POULE B

Rencontre 26795807 : FC HINGES / US BEUVRY

Match arrêté à la 55mn sur le score de 1/0 pour joueur blessé. La rencontre n'ayant pas eu sa durée réglementaire, la Commission donne match à rejouer à une date à fixer par la Commission compétente.

Journées des 7 et 8 octobre

SENIORS D7 – POULE C

Rencontre 26675213 : ES BOIS BERNARD / FC MERICOURT (b)

1er forfait de BOIS BERNARD.
MERICOURT bat BOIS BERNARD par forfait 5/0.
Amende de 25€ à BOIS BERNARD.

FEMININES SENIORS A 8 – POULE D

Rencontre 26861482 : FC VERQUIGNEUL / DR LAMBRES

1er forfait de LAMBRES.
VERQUIGNEUL bat LAMBRES par forfait 5/0.
Amende de 10€ à LAMBRES.
Match retour à VERQUIGNEUL.

FUTSAL D2 – POULE B

Rencontre 27213872 : ASSA / PONT A VENDIN FUTSAL

2ème forfait de AASA.
PONT A VENDIN bat ASSA par forfait 5/0.
Amende de 50€ à ASSA.
Match retour à PONT A VENDIN.

COUPE VETERANS A 8

Rencontre 27367536 : COS MARLES / ES ALLOUAGNE

Forfait d'ALLOUAGNE.

MARLES bat ALLOUAGNE par forfait 5/0.

Amende de 15€ à ALLOUAGNE.

Rencontre 27367542 : AS BAILLEUL / ENT USC/ASF

Forfait d'ENT. USC/ASF.

BAILLEUL bat ENT. USC/ASF par forfait 5/0.

Amende de 15€ à ENT. USC/ASF.

COUPE VETERANS

Rencontre 27367294 : CS HABARCQ / ES VENDIN

Forfait de VENDIN.

HABARCQ bat VENDIN par forfait 5/0.

Amende de 25€ à VENDIN.

Rencontre 27367296 : US CHTS AVION / FC ANNAY

Forfait de ANNAY.

AVION bat ANNAY par forfait 5/0.

Amende de 25€ à ANNAY.

COUPE ARTOIS U16

Rencontre 27372949 : FC MONTIGNY / AS BEURAINS

Forfait de MONTIGNY.

BEURAINS bat MONTIGNY par forfait 5/0.

Amende de 15€ à MONTIGNY.

U13 D4 – POULE E

Rencontre 27195135 : RC BOURS / AS VALLEE DE LA TERNOISE

1^{er} forfait de BOURS.

VALLEE DE LA TERNOISE bat BOURS par forfait 5/0.

Amende de 5€ à BOURS.

U11 D4 – POULE O

Rencontre 27183428 : US HAM / I. NORRENT FONTES

3^{ème} forfait de HAM.

NORRENT FONTES INT. bat HAM par forfait 5/0.

Amende de 15€ à HAM.

SENIORS D4 – POULE B

Rencontre 26519062 : RC CALONNE RICOUART (b) / AS CAUCHY

Réserves techniques de CALONNE RICOUART, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 0/1

Amende de 30€ à CALONNE RICOUART.

Rencontre 26519063 I. NORRENT FONTES / FC LILLERS (b)

Réserves techniques de NORRENT FONTES, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/1

Amende de 30€ à NORRENT FONTES.

SENIORS D6 – POULE A

Rencontre 26522040 : OLYMPIQUE BURBURE (b) / FC CAMBLAIN CHATELAIN (c)

Réserves d'avant match de BURBURE, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/2
Amende de 30€ à BURBURE O.

FUTSAL D2 – POULE A

Rencontre 26949751 : NOEUX LES MINES / AS LA BASSEE FUTSAL (c)

Réserves d'avant match de NOEUX LES MINES FUTSAL, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 9/5

Amende de 30€ à NOEUX LES MINES FUTSAL.

COUPE ARTOIS U15

Rencontre 27373087 : US GONNEHEM CHOCQUES / OS AIRE

Réserves techniques de GONNEHEM CHOCQUES, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/4

Amende de 30€ à GONNEHEM CHOCQUES.

Rencontre 27373560 : FC MERICOURT / FC LILLERS

Réserves d'après match de MERICOURT, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/4

Amende de 30€ à MERICOURT.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente
Nathalie COCKENPOT



Le Secrétaire
Marc TINCHON

